

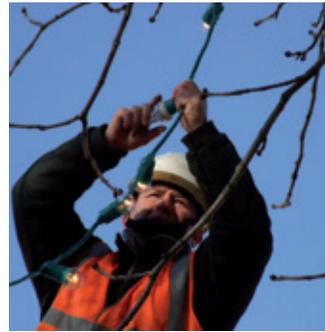


CONGRÈS DE LA FNCCR

DU 17 AU 19 SEPTEMBRE 2013 | MONTPELLIER

 Suivez le Congrès sur twitter #congrèsFNCCR





SOMMAIRE

LE CONGRÈS EN UN COUP D'ŒIL	3
PROGRAMME DÉTAILLÉ	6
INFORMATIONS GÉNÉRALES	20
INDEX	22

TRANSITIONS

CONGRÈS DE LA FNCCR, MONTPELLIER, 17-19 SEPTEMBRE 2013

Depuis le début du xxi^e siècle, fortement impactés par les technologies de l'information, les services publics en réseaux s'adaptent à une nouvelle donne, décentralisée et écologique. Cette période marque la fin de ressources abondantes, du moins en apparence, et l'émergence de nouveaux modes de consommation, à la fois plus sobres et plus sophistiqués.

La lutte contre le changement climatique, la rareté et la cherté de la ressource conduisent à chercher une gestion la plus rationnelle et sobre possible. C'est l'avènement des réseaux intelligents mais aussi des tarifications progressives ou « à la carte ». Ces outils ont un coût, celui de la modernisation des réseaux et circuits, mais aussi de leur réorganisation, « intelligente » et efficace. Portée par la convergence technologique que symbolisent les réseaux intelligents (« smart grids »), cette modernisation s'accélère.

En France, la tradition jacobine ou colbertiste voisine désormais avec d'autres modèles, décentralisés, certaines expériences visant même à en assurer l'autonomie. Cela pose avec une acuité nouvelle la question de la bonne échelle territoriale, des compétences dévolues aux acteurs locaux et des solidarités à mettre en œuvre. S'y ajoute l'apparition de nouvelles fractures, variété des prix ou accès différencié à la ressource, qu'il appartient plus que jamais aux élus locaux de résorber.

Pour son 35^e congrès national, la FNCCR vous convie à participer à 3 jours de débats consacrés aux services publics de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, des communications électroniques et de valorisation des déchets. Quelque 45 conférences vous attendent, au Corum de Montpellier, réunissant parlementaires, élus locaux, représentants d'entreprises et une rencontre exceptionnelle avec l'astrophysicien Jean-Pierre Luminet.

LE CONGRÈS EN UN COUP D'ŒIL



CONGRÈS DE LA FNCCR
DU 17 AU 19 SEPTEMBRE 2013 | MONTPELLIER

// MARDI 17 SEPTEMBRE 2013

	ÉNERGIE	EAU ET ASSAINISSEMENT	ENR/MDE	MULTICOMPÉTENCES
9H30 - 10H30	P1 SÉANCE D'OUVERTURE			
10H30 - 12H15	P2 CONCESSIONS, SERVICE PUBLIC LOCAL ET TRANSPARENCE			
12H15	INAUGURATION DE L'EXPOSITION			
12H45	<i>Déjeuner au Corum</i>			
14H15 - 15H45 Ateliers simultanés	TR1 PRIX DE L'ÉNERGIE : POLITIQUE OU TECHNIQUE ?	TR2 LE SUCCÈS DE 15 ANNÉES DE BENCHMARKING ALLEMAND TR5 LE RETOUR EN GESTION PUBLIQUE (FRANCE EAU PUBLIQUE)	TR3 QUELLES SOLUTIONS VÉHICULES POUR LES COLLECTIVITÉS ? TR6 LA MONTÉE EN PUISSANCE DU BOIS ÉNERGÉTIQUE ?	TR4 SDIS : SERVICES PUBLICS EN RÉSEAUX ET SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES
16H	P3 STÉPHANE RICHARD, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ORANGE			
16H45 - 18H15	P4 INTERVENTION D'HENRI PROGLIO, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL D'EDF			
		TR7 LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT : L'AFFAIRE DE TOUS !		

// MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2013

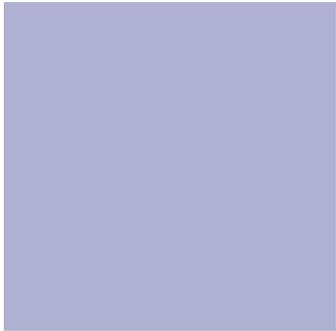
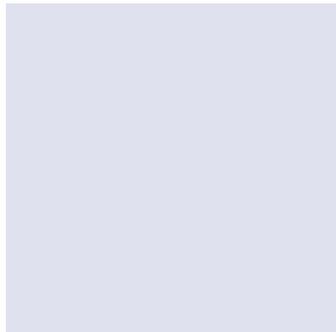
	ÉNERGIE	EAU ET ASSAINISSEMENT	COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES
8H45 - 10H15 Ateliers simultanés	TR8 DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ : PÉRÉQUATION NATIONALE ET SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ	TR9 QUELLES CONSÉQUENCES À L'ABANDON DE L'EAU DU CHAMP D'APPLICATION DE LA DIRECTIVE CONCESSIONS ? TR13 COMBIEN COÛTE UN SPANC ?	TR10 LES COLLECTIVITÉS FACE À LA PROPRIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES PASSIVES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES
10H15 - 10H45	P5 INTERVENTION DE MICHÈLE BELLON,		
11H - 12H30 Ateliers simultanés	TR14 L'ÉCONOMIE CONCESSIONNAIRE DE LA DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ À L'ÉPREUVE DES RÈGLES COMPTABLES ET FINANCIÈRES TR18 AMÉLIORATION OU REFORTE DU DISPOSITIF PRÉVENTIF D'AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'ÉNERGIE : QUEL EST L'AVENIR DES TARIFS SOCIAUX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL ?	TR15 COMMENT AMÉLIORER LA QUALITÉ DES INTERVENTIONS DU SPANC ? TR19 LA GESTION PUBLIQUE : LA PERFORMANCE AU SERVICE DE L'USAGER (FRANCE EAU PUBLIQUE)	TR16 QUEL PROJET NATIONAL POUR LE THD ?
12H45 - 14H	<i>Déjeuner</i>		
14H15 - 15H	P6 INTERVENTION DE JEAN-FRANÇOIS CIRELLI, VICE-		
15H - 16H30 Conférence de l'AARHSE et ateliers simultanés		TR20 LA MISE EN ŒUVRE D'UN SUIVI IN SITU DES INSTALLATIONS D'ANC : POUR QUELS RÉSULTATS ? TR24 TARIFICATION PROGRESSIVE ET SOCIALE DE L'EAU : LE TRAVAIL PRÉVENTIF	TR21 QUELLE ÉCONOMIE EN EUROPE POUR LES RÉSEAUX PUBLICS DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ?
16H45 - 18H	P7 CONFÉRENCE DE JEAN-FRANÇOIS CIRELLI		

Dîner d'Hérault Énergies

// JEUDI 19 SEPTEMBRE 2013

VALORISATION DES DÉCHETS	ENR/MDE	MULTICOMPÉTENCES
TR11 LE BIOGAZ DANS TOUS SES ÉTATS	TR12 DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET GESTION DES POINTES	
PRÉSIDENTE DU DIRECTOIRE D'ERDF		
TR17 TARIFICATION ET RESPONSABILITÉ ÉLARGIE AUX PRODUCTEURS (REP) AU SERVICE DE LA PRÉVENTION ?		
<i>au Corum</i>		
PRÉSIDENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ DE GDF SUEZ		
TR22 QUALITÉ ET AVENIR DES COMPOSTS FRANÇAIS		TR23 AARHSE - FNCCR : LES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES AU MIROIR DES SCIENCES SOCIALES
AN-PIERRE LUMINET		
<i>au domaine des Moures</i>		

	ÉNERGIE	EAU ET ASSAINISSEMENT	COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES	ENR/MDE	MULTICOMPÉTENCES
8H45 - 10H15	P8 TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET GOUVERNANCES TERRITORIALES				
10H15 - 10H45	P9 INTERVENTION DE SANDRA LAGUMINA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GRDF				
11H00 - 12H30 Ateliers simultanés	TR25 QUEL MIX POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?	TR26 IMPACT DE LA RÉFORME TERRITORIALE SUR LES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	TR27 SMART CITIES ET SMART COUNTRIES POUR UNE GOUVERNANCE PUBLIQUE DES NOUVEAUX TERRITOIRES INTELLIGENTS	TR28 ÉCLAIRAGE PUBLIC, NUISANCES LUMINEUSES, SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES	TR29 SERVICES PUBLICS LOCAUX ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
		TR30 EAU ET DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE			
12H15 - 13H45	<i>Déjeuner au Corum</i>				
14H - 15H30 Ateliers simultanés	TR31 QUEL MODÈLE ÉCONOMIQUE ET TARIFAIRE POUR LES ELD EN 2015 ?	TR32 SUIVI ET CONTRÔLE DE L'APPLICATION DU CONTRAT	TR33 OÙ EN SONT LES SYNDICATS D'ÉNERGIE DANS LA PRISE DE COMPÉTENCE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET LE PORTAGE DES PROJETS FTTH ?	TR34 QUEL SERVICE PUBLIC POUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ?	
		TR35 QUELLE GOUVERNANCE POUR LES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT ?		TR36 LA MER, SOURCE D'ÉNERGIE DE L'AVENIR ?	
15H45 - 17H15	P10 LES SMART GRIDS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE				
17H15 - 18H	P11 SÉANCE DE CLÔTURE : INTERVENTION D'UN MEMBRE DU GOUVERNEMENT				
<i>Dîner de gala de la FNCCR à l'Abbaye de Valmagne</i>					



MARDI 17 SEPTEMBRE

<p>P1 9H30 - 10H30</p>	<p>SÉANCE D'OUVERTURE</p>	<p>Xavier PINTAT, Sénateur de la Gironde, Président de la FNCCR Hélène MANDROUX, Maire de Montpellier Jacques RIGAUD, Conseiller général, Président d'Hérault énergie André VEZINHET, Président du Conseil général de l'Hérault Jean-Pierre MOURE, Président de la Communauté d'agglomération de Montpellier.</p>
<p>P2 10H30 - 12H15</p>	<p>CONCESSIONS, SERVICE PUBLIC LOCAL ET TRANSPARENCE</p> <p>Exception française, le modèle des délégations de service public résiste à une ouverture à la concurrence, entamée en Europe au début des années 2000. Une ouverture qui concerne la production et la fourniture, mais ignore la distribution d'énergie – que le projet de « directive services » a finalement écartée de son champ d'application. Si la mise en concurrence des concessions est désormais peu probable, en revanche l'évolution législative devrait conduire à davantage de transparence, au bénéfice des consommateurs, avec l'accélération du calendrier de renouvellement des contrats, pour la plupart signés dans les années 1990.</p>	<p>Xavier PINTAT, Sénateur de la Gironde, Président de la FNCCR Denis BAUPIN, Député de Paris, Vice-Président de l'Assemblée nationale Joaquim NUNES DE ALMEIDA, Directeur « marchés publics » à la DG MARKET de la Commission européenne Laurent RICHER, Avocat au Barreau Paris, Professeur à l'Université Paris I Philippe TERNEYRE, Professeur de Droit public à l'Université de Pau</p>
<p>12H15</p>	<p>INAUGURATION DE L'EXPOSITION</p>	

Déjeuner au Corum

// CONFÉRENCES SIMULTANÉES / 14H15 - 15H45

<p>TR1 ÉNERGIE</p>	<p>PRIX DE L'ÉNERGIE : POLITIQUE OU TECHNIQUE ?</p> <p>Longtemps apanage de l'Etat, la fixation des tarifs de l'électricité et du gaz échoit progressivement à la CRE, autorité administrative indépendante. La décision technique peut-elle aisément suppléer la décision politique ? Les débats suscités par chaque variation tarifaire laissent supposer le contraire. D'autant plus que la facture est aujourd'hui la somme de multiples composantes : réseaux, consommation, CSPE, taxes... En électricité, la convergence annoncée des prix de marché et des tarifs réglementés peut-elle modifier la donne ?</p>	<p>Ladislav PONIATOWSKI, Sénateur de l'Eure, Président du Syndicat intercommunal d'électricité et de gaz de l'Eure Daniel RAOUL, Sénateur de Maine-et-Loire, Président de la Commission des affaires économiques du Sénat Philippe de LADOUCKETTE, Président de la Commission de régulation de l'énergie Raymond LEBAN, Directeur Économie, tarifs et prix d'EDF François LEVEQUE, Professeur d'Economie, Centre d'économie industrielle (Cerna) Mines ParisTech Didier SIRE, Directeur de la stratégie Branche Energie Europe de GDF-Suez</p>
<p>TR2 EAU ET ASSAINISSEMENT</p>	<p>LE SUCCÈS DE 15 ANNÉES DE BENCHMARKING ALLEMAND (interventions en anglais – traduction en français)</p> <p>Les services publics français d'eau et d'assainissement se lancent depuis peu dans de réelles démarches communes d'amélioration continue de leur performance. En Allemagne, ces démarches d'analyse comparative existent depuis longtemps déjà ! Aquabench GmbH est une filiale d'entreprises publiques allemandes spécialisées dans le domaine de la gestion de l'eau et de l'assainissement, qui a mis en œuvre, depuis plus de 15 ans, des produits et services d'analyse comparative. Ce spécialiste du benchmarking viendra présenter le contexte allemand et les outils mis en place. Puis seront exposés les principaux résultats de ce benchmarking, leur pertinence pour les services participants, et la valorisation qui en est faite</p>	<p>Hervé PAUL, Vice-Président de Nice Côte d'Azur Métropole, Président de la Commission eau, assainissement et énergie Filip BERTZBACH, Managing Director, Aquabench GmbH, Dipl. Eco. Torsten FRANZ, Project Manager, Aquabench GmbH, Dr. Ing. Dr. Frank OBENAU, Works Manager, Emschergenossenschaft/Lippeverband, Dr. Ing.</p>
<p>TR3 ÉNERGIES RENOUVELABLES / MDE</p>	<p>QUELLES SOLUTIONS VÉHICULES POUR LES COLLECTIVITÉS (ÉLECTRIQUE, GAZ, COVOITURAGE, ACHATS GROUPÉS...)</p> <p>Au volant ou au guidon, la transition énergétique s'impose maintenant. Qu'il s'agisse de leurs propres flottes ou de la création de services publics locaux de mobilité, les collectivités participent activement à l'émergence de nouveaux modes de transports propres : voitures électriques, hybrides, au gaz... mais aussi infrastructures de charge. Quels gains en attendre, à la fois économiques et environnementaux ? Et avec quels investissements ?</p>	<p>Jean-Yves ROSSIGNOL, Vice-Président du Syndicat départemental d'énergies de la Drôme Patrick LE CŒUR, Responsable du Pôle mobilité électrique de la Ville de Paris Vanessa CHOCTEAU, Directeur général de GREENOVIA (Groupe La Poste) Mehdi GHERBI, Directeur commercial de Seolis Marie CASTELLI, Secrétaire générale de l'Avère-France Marc TEYSSIER D'ORFEUIL, Délégué général du Club des voitures écologiques</p>
<p>TR4 MULTICOMPÉTENCES</p>	<p>SERVICES PUBLICS EN RÉSEAUX ET SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES</p> <p>Cette séance abordera la sécurité des installations de production d'énergie renouvelable, de distribution de gaz, les systèmes d'information géographique et le partage de données avec les SDIS.</p>	<p>Colonel François VALLIER, chef du bureau formation technique équipement à la Direction générale de la sécurité civile François BOURNEAU, Directeur administratif et financier du SDIS 17 Lieutenant-Colonel MAGNONE, Directeur adjoint du SDIS 58 Audrey MOREL-SENATORE, Responsable juridique de l'Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers d'Aix-en-Provence Marc OLIVARI, Délégué exploitation maintenance LARO, Direction Réseau Méditerranée de GrDF Michel FAURE, Directeur général de Consuel</p>
<p>TR5 EAU ET ASSAINISSEMENT</p>	<p>LE RETOUR EN GESTION PUBLIQUE (FRANCE EAU PUBLIQUE)</p> <p>Le retour en régie à l'échéance d'un contrat de délégation de service public est une option de plus en plus souvent envisagée sérieusement par les collectivités. Plusieurs points clefs nécessitent d'être étudiés pour bien préparer et mettre en œuvre avec succès un tel projet. Un accompagnement par des experts réellement indépendants, nourri d'échanges avec des régies plus anciennes, est souvent très bénéfique.</p>	<p>Gilbert BEAUJANEAU, Président du Syndicat des Eaux de la Vienne François POUPARD, Directeur général d'Eau de Paris Marcus AGBEKODO, Directeur général du Syndicat des Eaux de la Vienne Christian CLEMENT, Directeur de la SPL Eau du Ponant David-Nicolas LAMOTHE, Juriste, A Propos</p>
<p>TR6 ENR MDE</p>	<p>LA MONTÉE EN PUISSANCE DU BOIS ÉNERGIE DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE ?</p> <p>La chaleur représente environ la moitié de la consommation française d'énergie; soutenu par différentes dispositions financières ou fiscales (fonds chaleur, crédit d'impôt, tva à taux réduit) le bois est la première source d'énergie renouvelable utilisée par les particuliers et les collectivités territoriales; la forêt française qui est une des plus importantes en Europe pourrait être mieux valorisée et générer des emplois non délocalisables ; après un fort développement du bois énergie lors des dernières années des interrogations apparaissent néanmoins quant à la capacité d'alimenter en bois tous les projets de chaufferies ou de cogénération et à la nocivité des fumées qu'ils rejettent. Compte tenu de ces différents éléments, la part prévue pour le bois-énergie dans le mix énergétique pourra-t-elle être atteinte, peut-elle ou doit-elle être augmentée et comment ?</p>	<p>Bernard FOURNIER, Sénateur de la Loire, Président du Syndicat intercommunal d'énergies du département de la Loire Pierre ABADIE, Président du Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région lyonnaise Alice VIEILLEFOSSE, Adjointe au Chef du bureau Économies d'énergie et chaleur renouvelable, Direction générale de l'énergie et du climat, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie Michel CHASTAING, Fédération nationale des communes forestières- FNCOFOR Serge DEFAYE, Vice Président du CIBE</p>

// 16H00

P3

Intervention Stéphane Richard, *Président Directeur Général d'Orange*

// 16H45 - 18H15

TR7

EAU ET
ASSAINISSEMENT

**LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT :
L'AFFAIRE DE TOUS !**

La FNCCR a mis en place depuis 2009, avec plusieurs dizaines de collectivités volontaires, un outil d'analyse et de mise en perspective des caractéristiques des services d'eau et d'assainissement français. En s'appuyant sur la comparaison et le partage d'expériences, l'analyse comparative est un outil de pilotage pour les collectivités qui souhaitent objectiver au mieux leurs performances. Elle ouvre des pistes d'amélioration et peut aider à orienter les décisions entre les différents acteurs du service d'eau et d'assainissement : élus, techniciens & financiers, usagers.

Hervé PAUL, *Vice-Président de Nice Côte d'Azur Métropole, Président de la Commission eau, assainissement et énergie*

Michel DESMARS, *Chef du département eau et assainissement de la FNCCR*

Philippe KNUSMANN, *Directeur général des services du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF)*

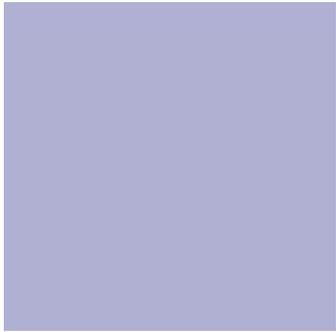
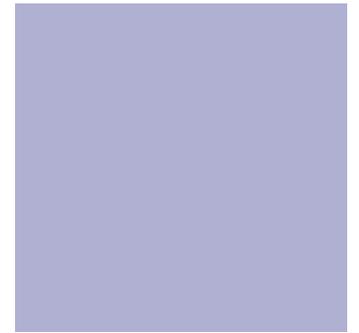
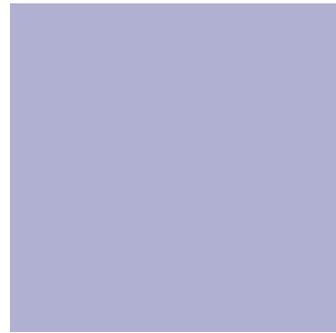
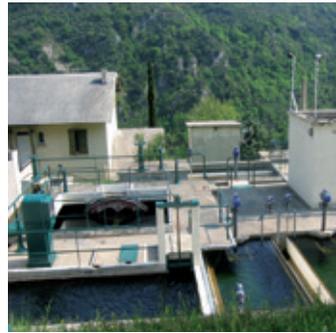
Jean-Christophe INGLARD, *Directeur de l'eau et de l'assainissement de Reims Métropole*

Gérard RAYNAUD, *Directeur technique du Syndicat d'équipement des communes des Landes*

ou **Clémence LELONG**, *Directrice technique adjointe pilotage*

P4

Intervention d'Henri PROGLIO, *Président Directeur Général d'EDF*



MERCREDI 18 SEPTEMBRE

// CONFÉRENCES SIMULTANÉES / 8H45 - 10H15

<p>TR8 ÉNERGIE</p>	<p>DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ : PÉRÉQUATION NATIONALE ET SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ</p> <p>Transformé en compte d'affectation spéciale, le FACE subit depuis près de deux ans ce qu'il faut bien nommer une crise : délais allongés, retards répétés et, au final, des syndicats d'énergie contraints de décaler, voire renoncer à des opérations, des entreprises mises en difficulté. Par ailleurs, un débat s'est ouvert au sein du Conseil du FPE sur l'adéquation de celui-ci aux besoins de financement des ELD rurales. Face à une fracture électrique désormais établie, comment garantir de véritables outils de financement et une juste redistribution du Turpe dans les territoires ?</p>	<p>Jean-Paul AMOUDRY, Sénateur de Haute-Savoie, Président du Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie William DUMAS, Député du Gard, Vice-Président du Syndicat mixte à cadre départemental d'électricité du Gard Pascal SOKOLOFF, Directeur général de la FNCCR Pierre-Marie ABADIE, Directeur de l'énergie, Direction générale de l'énergie et du climat, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie Anne VALACHS, Directeur général du SERCE Dominique PONCE, Directeur général de la Coopérative de Saint-Martin-de-Londres Christophe VANHOVE, Directeur du pôle tarifs régulation, direction finances d'ERDF</p>
<p>TR9 EAU ET ASSAINISSEMENT</p>	<p>QUELLES CONSÉQUENCES À L'ABANDON DE L'EAU DU CHAMP D'APPLICATION DE LA DIRECTIVE CONCESSIONS ?</p> <p>La perspective d'une Directive européenne relative aux contrats de Concession ne peut générer que des réflexions sur l'application de la Loi Sapin dans les contrats de délégation des services d'eau et d'assainissement. Il s'agira d'établir un bilan de la Loi Sapin vingt ans après sa publication : quelles sont les évolutions pertinentes attendues ? Quelles pistes d'améliorations peuvent être tirées de l'ex-projet de directive concession sur les services publics des collectivités françaises ?</p> <p>Quelles corrections ou quels perfectionnements peuvent être apportés aux conditions de mise en concurrence, quels outils permettant la maîtrise de l'économie des contrats pourraient être introduits ?</p>	<p>Louis POUGET, Vice-Président chargé de l'eau et de l'assainissement de la Communauté d'agglomération de Montpellier Michel RASERA, Président de la Chambre Régionale des Comptes de Bretagne Jean-François AUBY, Consultant Auby Conseil Jean-Baptiste VILA, Maître de conférences, Université Bordeaux IV Florence FUCHS-JESSLEN, Directrice de l'eau et de l'assainissement, Communauté d'agglomération de Montpellier</p>
<p>TR10 COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES</p>	<p>LES COLLECTIVITÉS FACE À LA PROPRIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES PASSIVES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES</p> <p>De plus en plus de contentieux juridiques (permissions, effacements, propriété) surviennent au quotidien entre les collectivités territoriales et les opérateurs de communications électroniques. Les opérateurs historiques qui gèrent un réseau national de télécommunications sont-ils seuls propriétaires des infrastructures passives ? Les collectivités territoriales ont-elles ou pas la capacité de gérer ce type d'équipements ?</p>	<p>Pierre DUCOUT, Maire de Cestas, Président du Groupe de travail Urbanisme de l'Association des maires de France Alain MATHIEU, Directeur du Syndicat mixte d'énergies, d'équipements et de e-communication du Jura Patrick CHAIZE, Directeur du Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain Ariel TURPIN, Chargé de mission France THD, Ministère du Redressement productif Terence CABOT, Avocat, Cabinet Latournerie Wolfram & associés Marie-Françoise DUJARRIER, Directrice de NOVEA</p>
<p>TR11 DÉCHETS</p>	<p>LE BIOGAZ DANS TOUS SES ÉTATS</p> <p>Le volume des déchets fermentescibles de toutes sortes augmente (effluents agricoles, restes alimentaires, déchets ménagers, sous-produits de l'industrie agro-alimentaire, boues de stations d'épuration des eaux, etc...) et génère d'importants coûts de gestion et de traitement tandis que nous recherchons de nouvelles sources d'énergie, renouvelables, stockables et produites localement. Le biogaz, qui répond à ces caractéristiques et peut être utilisé de multiples manières, ne devrait-il pas prendre une part plus importante dans la consommation énergétique des prochaines années, et quels sont les meilleures sources de production et les meilleurs usages à privilégier pour lui ?</p>	<p>Jean-Pierre BUGEL, Vice-Président de Méthéor Catherine FOULONNEAU, Déléguée stratégie régulation chez GrDF Laurent PAQUIN, Membre du Conseil d'administration de la FNSEA Christian COUTURIER, Vice-Président du Club Biogaz ATEE Marc CHERREY, Directeur de missions à l'AEC</p>
<p>TR12 ÉNERGIES RENOUVELABLES / MDE</p>	<p>DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET GESTION DES POINTES</p> <p>Par-delà les problématiques des régions PACA et Bretagne, véritables « péninsules électriques », la gestion de la pointe s'impose de plus en plus au niveau local, devenant un sujet de réflexion majeur pour la distribution. L'émergence de sources d'énergie renouvelables ou d'outils domestiques comme les pompes à chaleur pèse sur le réseau, imposant d'importants investissements, le plus souvent à la charge des autorités concédantes. Quels outils innovants déployer pour faire de la « MDE réseau » et optimiser les investissements ?</p>	<p>Jean GAUBERT, Député honoraire, Président du Syndicat départemental d'électricité des Côtes d'Armor Henri LE BRETON, Sénateur honoraire, Président du Syndicat départemental d'énergies du Morbihan Marc AUBRY, Directeur général Antoine PELLION, Chef du bureau de la production électrique, DGEC Fabien CHONÉ, Directeur général délégué de Poweo Direct Énergie Jean-Louis BAL, Président du Syndicat des énergies renouvelables Éric WAGNER, Directeur général d'EBM Réseau de Distribution David MARCHAL, Chef de service adjoint au service réseaux et énergies renouvelables de l'ADEME</p>
<p>TR13 SPANC</p>	<p>COMBIEN COÛTE UN SPANC ?</p> <p>Quelle communication sur le coût d'un SPANC ? Des collectivités ont décidé de communiquer sur ce dossier sensible ou souhaitent le faire, afin d'apporter des éléments de réponse aux usagers sur le fonctionnement d'un SPANC ou pour mieux harmoniser les pratiques sur leur territoire. Quels sont les outils de communication pour une meilleure compréhension des usagers ? Quelles sont les attentes des usagers ?</p>	<p>Bernard CHOULET, Député honoraire, Président du SYDED du Lot Jean-Yves PEYTAUIT, Responsable du SATESE, SYDED du Lot Catherine MENIVALE, Chef du service SPANC, Communauté d'agglomération de Béziers Rodolphe ROUAULT, Responsable administratif et financier, SATESE d'Indre-et-Loire Claude REVEILLAULT, Présidente déléguée de la GLCV des Côtes-d'Armor, Coordinatrice du réseau national ANC de la GLCV</p>

// CONFÉRENCES SIMULTANÉES / 11H - 12H30

<p>TR14</p> <p>ÉNERGIE</p>	<p>L'ÉCONOMIE CONCESSIONNAIRE DE LA DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ À L'ÉPREUVE DES RÈGLES COMPTABLES ET FINANCIÈRES</p> <p>Présentation aux collectivités concédantes des données comptables et des éléments d'exploitation produits par le concessionnaire... où en est-on ?</p>	<p>Guy HOURCABIE, <i>Premier Vice-Président délégué de la FNCCR, Président du Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre</i> Etienne ANDREUX, <i>Directeur général du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC)</i> Aimery de VANDIERE, <i>Directeur général du Syndicat intercommunal d'électricité et de gaz de l'Eure</i> Isabelle TRIQUERA, <i>Directeur comptable d'ERDF</i> Patrice GEOFFRON, <i>Professeur d'Economie CGEMP, Université Paris-Dauphine</i> Marc LEVILLY, <i>Marc Levilly consultants</i> Julien MARX, <i>Consultant à l'AEC</i></p>
<p>TR15</p> <p>SPANC</p>	<p>COMMENT AMÉLIORER LA QUALITÉ DES INTERVENTIONS DU SPANC ?</p> <p>Certaines collectivités se sont organisées pour que les missions exercées par le SPANC soient performantes et de qualité tout en restant au service de l'utilisateur. Quels sont les outils déployés pour atteindre cet objectif ou quels sont les documents existants qui sont à disposition des SPANC, l'impact sur les procédures, les avantages sur la qualité du service fourni mais aussi les inconvénients d'une organisation rigoureuse et/ou de certification ?</p>	<p>Christian CHATON, <i>Président de la Fédération des eaux de Puisaye-Forterre</i> Benoît AUGUIN, <i>Directeur technique adjoint du SYDEC des Landes</i> Bertran VIGNAUD, <i>Responsable du SPANC du Syndicat des Eaux de la Barousse Comminges Save</i> Edwige HUBERT, <i>Chef du Service Contrôles, Direction des opérateurs publics eau et assainissement de Nantes Métropole</i></p>
<p>TR16</p> <p>COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES</p>	<p>QUEL PROJET NATIONAL POUR LE THD ?</p> <p>La France relance le projet de couverture du territoire en très haut débit (THD), mais le contexte économique et européen ne semble pas favorable à l'arrivée rapide d'une nouvelle infrastructure en fibre optique pour tous. Pourtant la population et le secteur industriel poussent nos décideurs à rendre ce projet prioritaire. Qu'en est-il aujourd'hui ?</p>	<p>Gilles QUINQUENEL, <i>Président de Manche numérique</i> Romain BONENFANT, <i>Directeur des relations avec les collectivités locales de l'ARCEP</i> Antoine DARODES, <i>Directeur de la Mission France THD, Ministère du Redressement productif</i> Etienne DUGAS, <i>Président de la FIRIP</i> Un représentant de l'ARF Stéphane LELUX, <i>Président de Tactis</i> Pierre-Eric SAINT-ANDRE, <i>Directeur général adjoint d'Axione</i> Jérôme YOMTOV, <i>Directeur général délégué de Numéricable</i></p>
<p>TR17</p> <p>DÉCHETS</p>	<p>TARIFICATION ET RESPONSABILITÉ ÉLARGIE AUX PRODUCTEURS (REP) AU SERVICE DE LA PRÉVENTION ?</p> <p>La priorité étant donnée à la prévention des déchets, les territoires s'organisent pour agir sur les nombreuses composantes de cette thématique et communiquer auprès d'un grand nombre d'acteurs. La tarification incitative et la responsabilité élargie aux producteurs concourent à la sensibilisation. Après plusieurs années de mise en place où en sont ces leviers ?</p>	<p>Jean-Noël LOURY, <i>Président de la Fédération départementale d'électricité de l'Yonne, Président de la Communauté de communes du Pays Coulangeois</i> Sylviane OBERLE, <i>Responsable du département environnement et développement durable de l'Association des maires de France</i> Fabienne LABRETTE-MENAGER, <i>Vice-Présidente du Conseil général de la Sarthe</i> Vanessa MONTAGNE, <i>Directrice partenariats et développement de Recylum</i> Jan CLYNCKE, <i>Directeur général de l'Association PV Cycle</i></p>
<p>TR18</p> <p>ÉNERGIE</p>	<p>AMÉLIORATION OU REFONTE DU DISPOSITIF PRÉVENTIF D'AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'ÉNERGIE : QUEL EST L'AVENIR DES TARIFS SOCIAUX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL ?</p> <p>La tarification sociale est l'un des outils mis en œuvre pour tenter d'apporter une aide aux clients vulnérables ayant les plus grandes difficultés à faire face aux montants croissants de leur facture d'électricité et de gaz naturel. Mis en œuvre effectivement depuis 2005 s'agissant de l'électricité avec le « TPN » et depuis 2008 concernant le gaz naturel avec le « TSS », ce système fait l'objet de critiques. Toutefois, il semblerait qu'au cours de l'année 2012 d'importants progrès ont été réalisés concernant leur application à la faveur de l'automatisation de la procédure d'attribution de ces tarifs, par ailleurs des mesures prévues par la loi du 15 avril 2013 laisse présager, lorsqu'elles seront mises en œuvre, encore d'autres évolutions favorables. Dans ces conditions convient-il de poursuivre cette voie en conservant ce système, et en cherchant à l'améliorer encore, ou faut-il lui substituer un autre dispositif de type « chèque énergie » ou « bouclier énergétique » comme le demandent certains acteurs ?</p>	<p>Denise SAINT-PE, <i>Seconde Vice-Présidente déléguée de la FNCCR, Présidente du Syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques</i> Xavier NICOLAS, <i>Vice-Président du Conseil général d'Eure-et-Loir, Président du Syndicat départemental d'énergies d'Eure-et-Loir</i> Denis MERVILLE, <i>Médiateur national de l'énergie</i> Damien SIESS, <i>Directeur adjoint Productions et Energies Durables, ADEME</i> Joël DUFOUR, <i>Administrateur national de l'UFC-Que Choisir et Membre de la commission environnement</i> Bertrand LAPOSTOLET, <i>Responsable de programme, Fondation Abbé Pierre</i> Sylvie JEHANNO, <i>Directrice du marché des clients particuliers, EDF - Direction commerce</i></p>
<p>TR19</p> <p>EAU ET ASSAINISSEMENT</p>	<p>LA GESTION PUBLIQUE : LA PERFORMANCE AU SERVICE DE L'USAGER (FRANCE EAU PUBLIQUE)</p> <p>La gestion publique, dégagée des objectifs commerciaux et de rentabilité financière, doit permettre de se concentrer sur les enjeux du service lui-même, à court, moyen et long termes. La recherche de l'efficacité passe par la transparence des objectifs et de leur réalisation (patrimoine, qualité de service à l'utilisateur, tarifs, personnel, actions de solidarité,...) et l'implication des parties prenantes.</p>	<p>Paul RAOULT, <i>Président de Noréade (Régie du SIDEN-SIAN)</i> Daniel ZETER et Joseph HERMAL, <i>Président du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin et Directeur général</i> Christophe LIME, <i>Maire Adjoint de Besançon</i> Jacques TCHENG, <i>Directeur général de la Régie des eaux de Grenoble</i> Matthieu GALAUP, <i>Consultant, Service Public 2000</i></p>

P6

14H15 - 15H

Intervention de Jean-François CIRELLI, *Vice-Président, Directeur général délégué de GDF SUEZ*

CONFÉRENCES SIMULTANÉES / 15H - 16H30

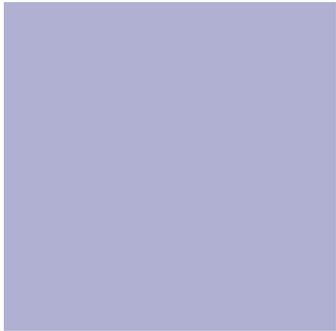
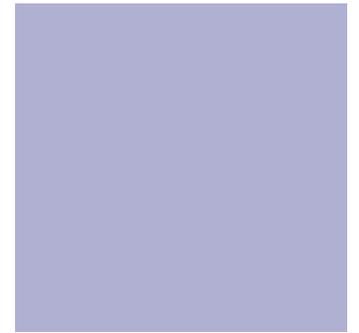
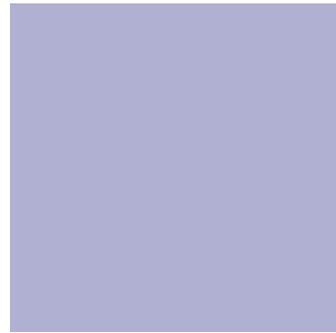
<p>TR20 SPANC</p>	<p>LA MISE EN ŒUVRE D'UN SUIVI IN SITU DES INSTALLATIONS D'ANC : POUR QUELS RÉSULTATS ?</p> <p>À l'heure où le panel des techniques d'ANC innovantes évolue sans cesse, sans certitude sur la pérennité des dispositifs, ce retour de terrain semble intéressant pour conforter les différents acteurs de l'ANC sur le bon ou mauvais fonctionnement de ces filières. Intervention de collectivités engagées dans une démarche de suivi des installations d'ANC : Quel intérêt pour les collectivités à s'engager dans une telle démarche de suivi ? Quel est le protocole à suivre et quels sont les objectifs fixés ? Comment exploiter les résultats obtenus ? À quel coût ?</p>	<p>Jean PASCAL, <i>Président du Syndicat des eaux du Bassin de l'Ardèche</i> Pierre ARTUIT, <i>Animateur du réseau SPANC – SATESE, Conseil général de la Mayenne</i> Natacha PORTIER, <i>Chargée de projets en assainissement, Conseil général du Rhône</i> Catherine BOUTIN, <i>Ingénieure en traitement des eaux usées – IRSTEA – LYON</i> Philippe AGENET, <i>Chargé de mission, Service collectivités et industries – Direction des politiques d'intervention, Agence de l'eau Loire Bretagne</i></p>
<p>TR21 COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES</p>	<p>QUELLE ÉCONOMIE EN EUROPE POUR LES RÉSEAUX PUBLICS DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ?</p> <p>Au même titre que la France, l'Europe cherche sa trajectoire pour passer du cuivre à la fibre optique. Entre le secteur privé et le secteur public, entre les villes et la ruralité, quelle stratégie élaborer afin que notre continent soit compétitif et attractif dans le domaine du numérique ? Faut-il laisser les grands opérateurs historiques mener des politiques publiques ? Quelle place réserver au citoyen ?</p>	<p>Gert De BLOCK, <i>Secrétaire général de la CEDEC</i> Sophie HOUZET, <i>Directeur du Pôle Numérique de la Drôme</i> Rolland MONTAGNE, <i>Consultant du cabinet IDATE</i> Malcom CORBETT, <i>Chief executive Officer de l'INCA (Independent networks cooperative association)</i> Un représentant de la Commission Européenne</p>
<p>TR22 DÉCHETS</p>	<p>QUALITÉ ET AVENIR DES COMPOSTS FRANÇAIS</p> <p>Les législations françaises et européennes prônent une meilleure valorisation des déchets organiques. La France, pays où le compostage est fortement développé n'est pas en retard sur ce sujet mais les pratiques sont multiples, de même que les technologies et les différentes normes existantes ou à venir. Néanmoins l'objectif des collectivités est clair : concilier une bonne qualité des composts avec l'intérêt écologique et économique.</p>	<p>Guy HOURCABIE, <i>Premier Vice-Président délégué de la FNCCR, Président du Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre</i> Pascale VIZY, <i>Direction générale de la prévention des risques, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie</i> Frédéric LAMOUREUX, <i>Animateur de la FNCC</i> Thierry WILLMANN, <i>Technicien au Syndicat des eaux et d'assainissement du Bas-Rhin</i></p>
<p>TR23 AARHSE - FNCCR MULTICOMPÉTENCES</p>	<p>LES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES AU MIROIR DES SCIENCES SOCIALES</p> <p>À l'heure où la transition énergétique figure sur tous les agendas et où de question économique et politique elle devient question sociétale, voire le paradigme de l'avènement d'une nouvelle civilisation, il s'agit d'interroger ses trajectoires et ses enjeux au miroir des sciences sociales. Il s'agit bien d'interroger le concept de transition énergétique dans sa diversité et ses bifurcations. Cette question transversale vitale repose en effet sur une fertilisation croisée entre le penser global et l'agir local, avec ses systèmes territorialisés d'acteurs.</p>	<p>Antoine COROLLEUR, <i>Président du Syndicat départemental d'énergie du Finistère, Président de l'Association académique pour la recherche historique et sociologique de l'énergie (AARHSE)</i> Christophe BOUNEAU, <i>Professeur d'Histoire contemporaine, Université de Bordeaux III</i> Jean-François MOUHOT, <i>Enseignant à l'Université de Georgetown (Washington), École des Hautes Études en Sciences Sociales</i> Michel LAPEYRE, <i>Ancien Vice-Président de la CRE, Directeur honoraire de la FNCCR</i></p>
<p>TR24 EAU</p>	<p>TARIFICATION PROGRESSIVE ET SOCIALE DE L'EAU : LE TRAVAIL PRÉVENTIF</p> <p>L'eau potable et l'assainissement doivent être facturés à leur juste prix, permettant l'équilibre économique des services et des opérateurs, ainsi que l'investissement indispensable à la pérennité des infrastructures. Mais l'augmentation du nombre d'abonnés en situation de précarité rend de plus en plus nécessaire la prise en compte de la dimension sociale de ces services publics, dont l'accès est devenu un droit humain fondamental. Cette prise en compte ne se résume pas à intervenir par des aides pour régler les factures impayées. Il faut aussi mettre en place des outils préventifs correspondant aux besoins des usagers concernés, tels qu'une tarification sociale ou d'autres formes d'aides adaptées à l'habitat collectif ne disposant pas de compteurs d'eau individuels.</p>	<p>Christophe LIME, <i>Maire-Adjoint de Besançon</i> Alain PIVETEAU, <i>Maire-Adjoint de Niort</i> Gabriel DELANSAY, <i>Président du syndicat des Eaux du Valenciennois</i> Emmanuel POILANE, <i>Directeur de France libertés</i> Philippe MAILLARD, <i>Directeur général de la Lyonnaise des Eaux</i></p>

P7

16H45 - 18H00

JEAN-PIERRE LUMINET : « ESPACE, EAU ET ÉNERGIE » CONFÉRENCE AARHSE – FNCCR

Jean-Pierre Luminet est astrophysicien, écrivain et poète français. Spécialiste des trous noirs et de la cosmologie, il est directeur de recherches au CNRS, membre du Laboratoire Univers et Théories (LUTH) de l'observatoire de Paris-Meudon. Depuis 1995, il s'intéresse à la forme de l'Univers, est spécialiste de l'histoire de la cosmologie et en particulier de l'émergence du concept du Big Bang. La petite planète n°5523, découverte en 1991 au mont Palomar, porte son nom. Il évoquera la raréfaction des ressources naturelles terrestres et les perspectives offertes par l'exploration de l'espace en termes de gisements d'eau et d'énergie.



JOURNÉE DU JEUDI 19 SEPTEMBRE

P8

8H45 - 10H15

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET GOUVERNANCES TERRITORIALES

Parce qu'elle bouleversera les habitudes et impactera les infrastructures, la transition énergétique doit être doublement conduite, par l'Etat et par les territoires. Dans ces derniers, une répartition des compétences s'imposera, destinée à optimiser l'organisation des services publics, qu'il s'agisse de la distribution et fourniture d'énergie, mais aussi de la performance énergétique. Garanties de la solidarité entre tissus urbains et ruraux, les autorités organisatrices doivent s'attacher à des partenariats fructueux aux différentes échelles départementales, et plus encore régionales, dans le respect de l'équilibre territorial garanti notamment par la péréquation tarifaire.

Jacques BLANC, Ancien Ministre, Président du Syndicat départemental d'électrification et d'équipement de la Lozère

Jean-Paul CHANTEGUET, Député de l'Indre, Président de la Commission du Développement durable de l'Assemblée nationale

Claude DUVAL, Maire de Melle, Membre du Comité directeur de l'Association des maires de France

Stanislas BOURRON, Sous-directeur des compétences et des institutions locales à la Direction générale des collectivités locales

Bruno LECHEVIN, Président de l'ADEME

Didier SEBAN, Avocat associé, Cabinet Seban

P9

10H15 - 10H45

Intervention de Sandra LAGUMINA, Directeur général de GrDF

// CONFÉRENCES SIMULTANÉES / 11H00 - 12H30

<p>TR25 ÉNERGIE</p>	<p>QUEL MIX POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?</p> <p>Largement responsable du déficit extérieur, l'importation d'énergies fossiles prive la France de son indépendance énergétique et les moindres soubresauts des cours du pétrole ont d'importantes répercussions sur notre pouvoir d'achat. Si la transition énergétique entend combiner développement d'énergies locales et réduction de la demande, il reste à en déterminer le « mix ». Tandis que la part du nucléaire, le sort réservé aux concessions hydrauliques et le coût des énergies renouvelables occupent souvent le devant de la scène médiatique, la réduction de la demande, chantier majeur, reste encore largement à définir, qu'il s'agisse des chantiers à mettre en œuvre ou de leur coût.</p>	<p>Jean BESSON, Sénateur de la Drôme, Président du Syndicat départemental d'énergies de la Drôme Laurence ROSSIGNOL, Sénatrice de l'Oise Laurent MICHEL, Directeur général de l'énergie et du climat, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie Bruno REBELLE, Membre du Comité de pilotage DNTE Thierry SALOMON, Président de l'Association négaWatt Bertrand LE THIEC, Directeur adjoint de la direction des affaires publiques d'EDF</p>
<p>TR26 EAU ET ASSAINISSEMENT</p>	<p>IMPACT DE LA RÉFORME TERRITORIALE SUR LES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT</p> <p>Depuis la loi dite « Chevènement » de 1999, un mouvement de développement et de rationalisation de l'intercommunalité est en cours. Dans ce cadre, la structure des services d'eau et d'assainissement a été fréquemment mise en cause (environ 35 000 services d'eau et d'assainissement en France selon l'ONEMA). Quelles sont les expériences positives d'organisation intercommunale des services d'eau et d'assainissement ? Quelle place pour les syndicats par rapport aux métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes ? Comment exercer au mieux les nouvelles compétences relatives au grand cycle de l'eau ?</p>	<p>Michel THOURY, Président du Syndicat départemental de l'eau potable de la Manche, Président de la Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE de la Sélune Éric RAMBAUD, Président de Vendée-Eau Marc HERVE, Président du Syndicat mixte de production du Bassin rennais (SMPBR) Stanislas BOURRON, Sous-Directeur des compétences et des institutions locales (DGCL) Daniel MARCOVITCH, Président de l'Association française des établissements publics territoriaux de bassins (AFEPTB) Éric LANDOT, Avocat, Cabinet Landot et associés</p>
<p>TR27 COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES</p>	<p>SMART CITIES ET SMART COUNTRIES, POUR UNE GOUVERNANCE PUBLIQUE DES NOUVEAUX TERRITOIRES INTELLIGENTS</p> <p>Les domaines de l'énergie et des télécommunications sont en train de se transformer tout en se rapprochant. Cela nécessite de lourds investissements pour entrer ainsi dans l'ère du « smart » (réseaux, villes, territoires « intelligents »). Le retour sur investissement sera-t-il au rendez-vous ? La mutation de la troisième révolution industrielle promise par Jeremy RIFKIN est-elle réalisable ?</p>	<p>Jean-Luc DUPONT, Président du Syndicat intercommunal d'énergies d'Indre-et-Loire Gilles QUINQUENEL, Président de Manche numérique Elena PEDONE, Policy and Project Officer, DG Connect de la Commission européenne Stéphane LELUX, Président de TACTIS et Hervé RANNOU, Cabinet ITEMS international Gilles BERHAULT, Président du Comité 21 Gilles BILLET, IFOTEC Francis JUTAND, Directeur scientifique de TelecomParisTech</p>
<p>TR28 ÉNERGIES RENOUVELABLES / MDE</p>	<p>ÉCLAIRAGE PUBLIC, NUISANCES LUMINEUSES, SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES</p> <p>L'éclairage public représente environ 50 % de la consommation d'électricité des communes et une part non négligeable de leurs dépenses énergétiques. La rénovation des équipements vétustes ou utilisant des technologies anciennes permet de réduire sensiblement les consommations et les coûts en maintenant la qualité du service rendu et en réduisant les nuisances lumineuses mais certaines communes préfèrent opter pour la solution plus radicale de l'extinction nocturne. Quels objectifs faut-il se fixer pour l'éclairage public du XXI^e siècle et avec quels moyens et quelles technologies ?</p>	<p>Bernard BONILLO, Président du Syndicat départemental d'énergie de l'Allier Jacques FREYNET, Premier Vice-Président du Syndicat mixte d'électricité du Var Michel FRANCONY, Président de l'Association française de l'éclairage Anne-Marie DUCROUX, Présidente de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN)</p>
<p>TR29 MULTICOMPÉTENCES</p>	<p>SERVICES PUBLICS LOCAUX ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE</p> <p>Commissions consultatives des services publics locaux, conseils de développement, jurys citoyens, enquêtes publiques, ... les responsables politiques locaux disposent aujourd'hui d'un large panel d'outils leur permettant de mettre en œuvre une forme de « démocratie locale participative » en associant les usagers, ou leurs représentants, à la gestion des services publics locaux. Alors que les crises contemporaines (économique, financière, environnementale, sociale) et les transitions annoncées sont susceptibles d'accroître le climat de tensions entre les usagers des services publics locaux notamment et les autorités responsables de ces services, les outils de la démocratie participative tiennent-ils leurs promesses en permettant une meilleure prise en compte des attentes des usagers ? Cela se traduit-il par une amélioration du fonctionnement et de la qualité des services concernés et par un apaisement des tensions là où elles existent ? Les participants de cette table ronde tenteront de répondre à ces interrogations en évoquant des expériences de démocratie participative mises en œuvre au sein de leur collectivité.</p>	<p>Andrée BUCHMANN, Vice-Présidente du Syndicat départemental de l'eau et de l'assainissement du Bas-Rhin et de la Communauté urbaine de Strasbourg Gérard CLAISSE, Vice-Président de la Communauté urbaine du Grand Lyon Nicole GUILHAUDIN, Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Chambéry Métropole Hervé PAUL, Vice-Président de Nice Côte d'Azur Métropole, Président de la Commission eau, assainissement et énergie Louis POUGET, Vice-Président chargé de l'eau et de l'assainissement de la Communauté d'agglomération de Montpellier</p>
<p>TR30 EAU</p>	<p>EAU ET DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE</p> <p>La réforme relative aux services publics de défense extérieure contre l'incendie (DECI) a des implications fortes pour les services d'eau potable, le partage de responsabilité entre ces services étant à préciser au niveau local en fonction des principes juridiques applicables et des contraintes d'organisation matérielle. Comment les collectivités en charge des services d'eau potable peuvent-elles être associées à l'élaboration des règlements départementaux de DECI ? Comment s'exerce le pouvoir de police spéciale en matière de défense contre l'incendie ? Dans quelles conditions une collectivité en charge de l'eau peut-elle exercer la compétence DECI ou effectuer des prestations d'entretien et de gestion des moyens de défense incendie ?</p>	<p>Daniel FRECHET, Président de la Roannaise de l'eau Lieutenant-Colonel Philippe BLANC, Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, Ministère de l'Intérieur Geneviève CERF, Responsable du Département administration et gestion communales de l'Association des Maires de France David CHERAMY, Suivi réseau de distribution Eau Potable du Syndicat mixte de production du bassin rennais Marc LAMBERT, Directeur du Syndicat des eaux du Vivier Lieutenant Samuel GUILLAUME, Groupement prévention des risques du SDIS 35 Olivier DESPRETZ, Directeur eau et assainissement d'Angers Loire Métropole</p>

// CONFÉRENCES SIMULTANÉES / 14H00 - 15H30

<p>TR31 ÉNERGIE</p>	<p>QUEL MODÈLE ÉCONOMIQUE ET TARIFAIRE POUR LES ELD EN 2015 ?</p> <p>Quelle conséquence aura la suppression des TRV jaunes et verts au 1er janvier 2016, pour le modèle économique des ELD ? Prévus par la loi NOME, cette décision annonce-t-elle la fin des tarifs réglementés bleus ? Comment les ELD peuvent-elles s'y préparer, par exemple en proposant dès 2014 des offres de marché à leurs clients industriels ? Quelles ressources mobiliser pour faire face au mécanisme de capacité, et quelles seront ses conséquences techniques et financières ?</p>	<p>Jean-Paul AMOUDRY, Sénateur de Haute-Savoie, Président du Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie Marc LOISEL, Directeur général de SOREGIES Frédéric MARCHAND, Directeur général de SOREA François TISSERON, Chef du département ELD à EDF Gert de BLOCK, Secrétaire général de la CEDEC Christophe LEININGER, Directeur du développement des marchés de la Cré</p>
<p>TR32 EAU ET ASSAINISSEMENT GESTION DÉLÉGUÉE</p>	<p>SUIVI ET CONTRÔLE DE L'APPLICATION DU CONTRAT</p> <p>Les contrats de délégation de service dans les domaines de l'eau et de l'assainissement sont aujourd'hui rédigés sur la base d'atteinte de performances, les rémunérations étant également assises sur cet objectif. Il s'agit, lors de cet atelier, de présenter des outils et tableaux de bord contractuels permettant l'évaluation et la rémunération, autres que les indices réglementaires. Les collectivités invitées présenteront leurs retours d'expérience en la matière dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.</p>	<p>Charles REVET, Sénateur de Seine-Maritime, Président du Syndicat interdépartemental de l'Eau Seine Aval Didier CARRON, Directeur de NALDEO (anciennement POYRY) Michel RIOTTE, Conseiller technique, Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne Eric REQUIS, Directeur général adjoint chargé du contrôle de la délégation, finances et ressources humaines, du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) Hervé COUDIERE, Directeur des services techniques de la Communauté de l'agglomération creilloise Aurélien QUERBES, Responsable du service eau, assainissement, voiries de la Communauté de l'agglomération creilloise</p>
<p>TR33 COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES</p>	<p>OÙ EN SONT LES SYNDICATS D'ÉNERGIE DANS LA PRISE DE COMPÉTENCE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET LE PORTAGE DES PROJETS FTTH ?</p> <p>Nombre de syndicats d'énergie ont commencé à s'intéresser aux télécommunications pour promouvoir l'enfouissement en commun avec les réseaux électriques. Désormais acteurs des futurs réseaux FTTH sur l'ensemble du territoire, ils doivent assumer des compétences et nouer des partenariats avec les autres collectivités, notamment les départements et régions.</p>	<p>Denise SAINT-PÉ, Seconde Vice-Présidente déléguée de la FNCCR, Présidente du Syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques Gérard PERREAU-BEZOUILLE, Vice-Président du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC) Jean-François ALBESPY, Président du Syndicat intercommunal d'énergies du département de l'Aveyron Bernard LAGET, Membre du Bureau du Syndicat intercommunal d'énergies du département de la Loire, en charge des Finances et du THD Alain SIBERCHICOT, Président du Syndicat d'équipement des communes des Landes Agnès HUET, Présidente du Comptoir des signaux</p>
<p>TR34 ENR / MDE</p>	<p>QUEL SERVICE PUBLIC POUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ?</p> <p>Prévu par la « loi Brottes », un service public de la performance énergétique doit permettre à la France de s'inscrire durablement dans un mouvement de réduction et d'optimisation des consommations. Il reste à définir les domaines d'intervention des différents acteurs et les synergies possibles, entre action globale (« MDE réseau »...) et micro-interventions (isolation thermique des bâtiments), ainsi que les financements associés.</p>	<p>Jean-Claude REQUIER, Sénateur du Lot, Président de la Fédération départementale d'énergies du Lot Catherine PEYGE, Présidente du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC) Thomas MATAGNE, Chargé de mission, Plan Bâtiment Durable, Direction générale de l'aménagement du logement et de la nature, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie Alain de QUERO, Direction de l'action territoriale de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH)</p>
<p>TR35 EAU</p>	<p>QUELLE GOUVERNANCE POUR LES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT ?</p> <p>Pour permettre aux services d'eau et d'assainissement de surmonter les défis économiques et sociaux actuels, la collectivité doit jouer pleinement son rôle d'autorité organisatrice en sachant associer l'ensemble des acteurs (gestionnaires, usagers, experts, ...) à la définition des objectifs et au suivi des résultats obtenus. La table-ronde présentera des systèmes de gouvernance mis en place par des collectivités, et le rôle des différents acteurs y sera discuté.</p>	<p>Paul REYNAL, Président de la Fédération départementale des collectivités de l'eau de la Corrèze Didier HOUILLON, Chef du Service de l'Eau de la Communauté Urbaine de Strasbourg Gabriel AMARD, Président de la Communauté d'agglomération des lacs de l'Essonne Tristan MATHIEU, Délégué général de la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau (FP2E) François CARLIER, Délégué général de l'association Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV)</p>
<p>TR36 ENR / MDE</p>	<p>LA MER, SOURCE D'ÉNERGIE DE L'AVENIR ?</p> <p>Multiplication des parcs éoliens en mer, projets pilotes de production d'électricité à partir des courants marins et de la houle, expérimentation de l'usage des algues ou des bactéries pour produire des hydrocarbures liquides ou gazeux, l'énergie viendra-t-elle demain de la mer ?</p>	<p>Jean-Claude MERCERON, Sénateur de la Vendée, Président du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée Vincent DENBY-WILKES, Délégué inter régional ouest d'EDF, Président de France énergies marines Jean-Michel NATAF, Conseil général de l'environnement et du développement durable, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie Arnaud GOSSEMENT, Avocat associé</p>

P10

15H45 – 17H15

LES SMART GRIDS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Régulation des consommations, domotique, pilotage des réseaux, adéquation entre l'offre et la demande, gestion raisonnée de la ressource et convergence des technologies : les défis posés par la ville de demain sont multiples et aussi enchevêtrés que les réseaux qu'ils supposent. Quels peuvent être les pilotages politiques de telles évolutions ?

Jean-Luc DUPONT, *Président du Syndicat intercommunal d'énergies d'Indre-et-Loire*

Michel DERDEVET, *Secrétaire général d'ERDF*

Jean LEMAISTRE, *Directeur Stratégie Finances de GrDF*

Olivier SALA, *Directeur général de Gaz et Électricité de Grenoble (GEG), Président d'ELE*

Michel BENA, *Directeur en charge des smart grids de RTE*

François CARLIER, *Délégué général de l'association Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV)*

Stéphane HUGON, *Sociologue, Chercheur au Centre d'études sur l'actuel et le quotidien (CEAQ), Université Paris V Sorbonne*

P11

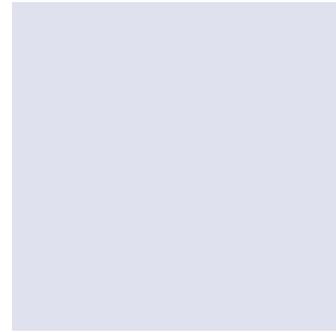
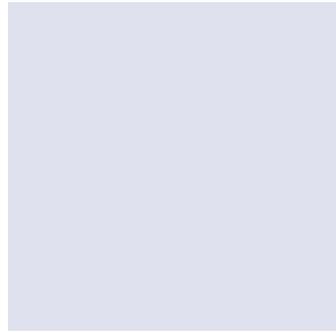
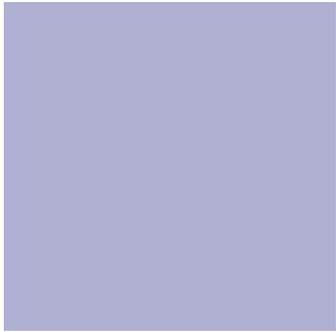
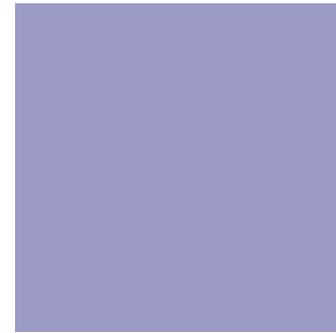
17H15 – 18H00

SÉANCE DE CLÔTURE

Intervention d'un membre du Gouvernement

Xavier PINTAT, *Président de la FNCCR, Président du SDEEG, Sénateur de la Gironde*

Dîner de gala de la FNCCR à l'Abbaye de Valmagne



CIRCUITS TECHNIQUES ET TOURISTIQUES

VENDREDI 20 SEPTEMBRE



// CIRCUIT D

Station d'épuration Maëra et découverte de la Camargue.



Les techniques de traitement employées et les technologies développées font de Maëra une station de pointe, avec la restitution d'une eau épurée à près de 95% et un rejet en mer des plus performants. La traversée de la petite Camargue avec ses nombreux étangs est célèbre pour sa luminosité si particulière et sa faune protégée. La visite se poursuit à Aigues-Mortes, avec le tour des murailles, le centre historique et la tour de Constance.

HORAIRES PRÉVISIONNELS : 8H30 - 17H30

// CIRCUIT E

Usine de recyclage de verre (IPAQ) et découverte de Pézenas.



L'usine IPAQ de Béziers est équipée des technologies les plus récentes et les plus performantes, notamment en matière d'extraction des vitrocéramiques et des verres spéciaux (verre au plomb, au baryum, cristal, écran, pyrex, etc.). Elle traite tout le verre ménager en provenance de l'Hérault, de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Languedoc-Roussillon. Après un déjeuner en terrasse, le centre historique de Pézenas et son riche patrimoine s'offre à vous. La ville de Molière compte de nombreux hôtels particuliers et immeubles classés Monuments historiques, avec des quartiers remarquablement remis en valeur.

HORAIRES PRÉVISIONNELS : 8H30 - 17H30

// CIRCUIT A

Centre de pilotage d'EDF Énergies Nouvelles et visite de Pézenas.



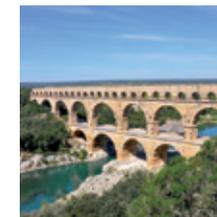
Situé à Colombiers, le Centre européen d'exploitation-maintenance d'EDF Énergies Nouvelles est entièrement dédié à la supervision des centrales d'électricité verte. Il permet une surveillance 24h/24 et 7j/7. Avec une vue d'ensemble des installations (parcs solaires ou éoliens dans toute l'Europe), il traite en continu l'information en provenance des centrales et détecte immédiatement toute anomalie ou problème nécessitant une intervention.

Après un déjeuner en péniche-restaurant, visite du centre historique de Pézenas et de son riche patrimoine. La ville de Molière compte de nombreux hôtels particuliers et immeubles classés Monuments historiques, avec des quartiers remarquablement remis en valeur.

HORAIRES PRÉVISIONNELS : 8H30 - 17H

// CIRCUIT B

Centre nucléaire de Marcoule et découverte du pont du Gard.



Après avoir vu naître les applications industrielles et militaires du plutonium en France, le site de Marcoule est aujourd'hui dédié au cycle du combustible nucléaire et aux projets de réacteurs. L'arrivée en fin de vie de certaines installations se traduit par la mise en place de chantiers de démantèlement. Aqueduc à trois niveaux (et le plus haut pont-aqueduc connu du monde romain), le pont du Gard enjambe le Gardon ou Gard. Il a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en décembre 1985.

HORAIRES PRÉVISIONNELS : 8H30 - 18H

// CIRCUIT F

Prévention des inondations et découverte du vieux Nîmes.



Entourée de 7 collines, Nîmes est régulièrement exposée aux crues torrentielles soudaines, qui lui ont valu de subir en octobre 1988 une grave inondation. La ville de Nîmes a depuis mis en place des bassins de rétention, cadereaux et systèmes d'alerte destinés à juguler les effets d'une telle catastrophe naturelle. Autrefois cité romaine, Nîmes compte aujourd'hui de somptueux monuments issus de cette période, dont les célèbres Arènes, bâties à la fin du 1^{er} siècle, sans doute l'amphithéâtre le mieux conservé au monde, mais aussi la Maison Carrée, temple romain hexastyle (avec un portique de six colonnes) édifié à la même période, ou encore la Tour Magne, vestige de l'enceinte romaine qui domine les jardins de la Fontaine.

HORAIRES PRÉVISIONNELS : 8H30 - 17H

// CIRCUIT G

Captage de la nappe alluviale du Tarn et découverte du Viaduc de Millau.



Pour sécuriser la ressource et pallier une éventuelle défaillance de la source de Cayrac, le Syndicat inter-communal d'alimentation en eau potable du Causse de Massegros met en œuvre un captage de la nappe alluviale du Tarn, confronté à d'importantes difficultés techniques (dénivelé de 600 m). Ouvrage d'exception conçu par Michel Virlogeux (ingénieur des Ponts et Chaussées) et Lord Norman Foster (architecte), le viaduc de Millau culmine à 270 mètres au-dessus du Tarn, dans un panorama de toute beauté.

HORAIRES PRÉVISIONNELS : 8H30 - 18H

// CIRCUIT C

Usine de méthanisation Amétyst et découverte du centre historique de Montpellier.



Inaugurée en juillet 2008, l'usine Amétyst peut traiter 170 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles et 33 000 tonnes de biodéchets. Son rôle est de traiter et valoriser par procédé biologique la fraction organique des déchets en produisant du compost (utilisé comme amendement naturel des sols pour l'agriculture ou en aménagement) et du biogaz (pour la production d'électricité et de chaleur).

Le centre historique de Montpellier s'offre ensuite à vous pour une visite à pied, le centre-ville étant presque entièrement piéton, riche en demeures et hôtels particuliers des XVII^e et XVIII^e siècles.

HORAIRES PRÉVISIONNELS : 8H30 – 15H30

// CIRCUIT H

Petit éolien et Abbaye de Fontfroide



Situé à Narbonne et à Mas Saintes-Puelles, le Site expérimental petit éolien national (SEPEN) teste le comportement de plusieurs éoliennes de toutes provenances, d'une puissance de 10 à plusieurs dizaines de kW (potentiel du productible, qualité de la fourniture vis-à-vis du réseau, impact environnemental) reliées à de l'habitat ou des exploitations agricoles (connexion au réseau, pompage d'eau, dessalement, usages agricoles divers...).

Fondée à la fin du XI^e siècle par des bénédictins puis rattachée à l'ordre cistercien en 1145, l'abbaye de Fontfroide se développe progressivement, devenant une des plus riches de la Chrétienté, bastion d'orthodoxie catholique face au pays dit 'cathare'. Remarquablement préservé, son ensemble architectural (cloître et église du XII^e siècle...) s'insère dans une nature âpre où sont aménagés de vastes jardins en terrasse, et abrite une délicate roseraie.

HORAIRES PRÉVISIONNELS : 8H30 – 17H30

ACCOMPAGNANTS VISITES TOURISTIQUES

RÉSERVÉS AUX PERSONNES ACCOMPAGNANTES, LES CIRCUITS TOURISTIQUES SONT PROPOSÉS LES MERCREDI 18 ET JEUDI 19 SEPTEMBRE.



// CIRCUIT 1

Centre historique de Montpellier.

Témoin des grandes périodes historiques, le centre de Montpellier abrite une kyrielle d'hôtels particuliers aux façades médiévales romanes et gothiques. De la place de la Comédie à la place royale du Peyrou, du centre historique à Antigone, de l'Opéra aux bains Juifs, de l'Esplanade à la Faculté de Médecine, Montpellier vous propose une balade à travers le temps.

Et profitez d'une visite exclusive sur le toit de l'Arc de Triomphe !

HORAIRES PRÉVISIONNELS : 9H00 – 14H30
(déjeuner inclus).



// CIRCUIT 2

Nîmes et le Pont du Gard.

Classée « ville d'art et d'histoire », Nîmes conserve un fabuleux témoignage de l'époque romaine avec des monuments majestueux comme l'Amphithéâtre, la Maison Carrée et autres monuments, telle la majestueuse Tour Magne.

Le Pont du Gard est l'un des vestiges les mieux conservés de l'époque Romaine. Véritable prouesse technique, il est aussi un chef d'œuvre architectural.

HORAIRES PRÉVISIONNELS : 9H – 18H



// CIRCUIT 3

Saint-Guilhem le Désert et Pézenas.

Classé second plus beau village de France en 2012 et étape privilégiée par les pèlerins qui rejoignent Saint-Jacques de Compostelle, Saint-Guilhem le Désert occupe un site sauvage à l'entrée des gigantesques falaises du cirque de l'Infernet.

De la place de la Liberté et son imposant platane âgé de 150 ans, le village déploie ses ruelles où l'on admire encore fenêtres à meneaux Renaissance, baies géminées et linteaux gothiques, sans oublier son église, joyau de l'art roman.

Suivra la découverte du village de Pézenas, ville de Molière où de nombreux artisans et artistes sont installés dans le centre historique et partagent leur passion pour des métiers ancestraux.

HORAIRES PRÉVISIONNELS : 9H – 18H



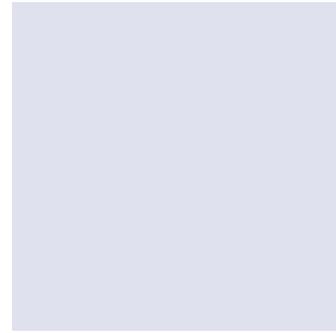
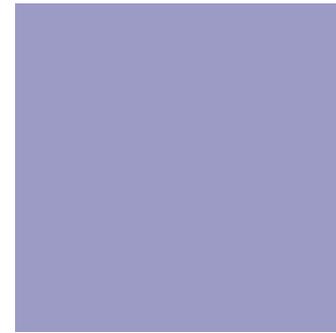
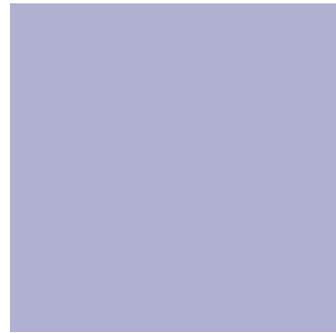
// CIRCUIT 4

Camargue.

Région naturelle de France située au bord de la Méditerranée, la Camargue est une zone humide formée à partir du delta du Rhône. Univers mouvant de terre et d'eau sous un ciel immense, de taureaux noirs et de chevaux blancs, d'horizons lointains marqués par le fleuve et la mer... La Camargue a l'allure fascinante d'une contrée libre et sauvage.

La visite se poursuit avec la ville fortifiée d'Aigues-Mortes, ville du roi Saint Louis. Son centre historique est entièrement entouré par des remparts remarquablement conservés.

HORAIRES PRÉVISIONNELS : 9H – 18H



INFORMATIONS GÉNÉRALES

// TRANSPORTS

Par la route

La ville de Montpellier est desservie par l'autoroute A9 sortie n° 29 Montpellier Est direction Centre-ville.

Coordonnées GPS :

Lat : 43.62 - Long : 3.89

Parking de 500 places sous le Corum.

Par avion

Aéroport International de Montpellier-Méditerranée.

Dix allers retours quotidiens avec Paris : Charles de Gaulle (4), Orly-Ouest (6).

Aéroport Montpellier : +33 (0)4 67 20 85 00 ou +33 (0) 825 34 01 34 / www.montpellier.aeroport.fr

Une navette vous permet de rejoindre le centre de Montpellier tous les jours de la semaine en 15 minutes. Tarif de 5 € ou 5,50 € incluant un trajet tramway.

Bon de réduction Air France

Pour réserver votre billet, saisir le lien ci-dessous et indiquer votre identifiant

Event : CONGRES NATIONAL DE LA FNCCR

Event ID : 19558AF

N° 19558AF

Validité : 12 au 25 septembre 2013

www.airfranceglobalmeetings.com ou

<http://www.airfranceklm-globalmeetings.com/?eid=19558AF>

Par le train

À 5 minutes à pied de la gare SNCF, traverser l'esplanade du Corum

11 départs quotidiens de Paris. Temps de trajet : 3 h 10.

Pour les réservations et achats de billets par téléphone :

www.voyages-sncf.fr

Bon de réduction SNCF : les bons de réduction SNCF (réduction de 20%) seront adressés avec la confirmation d'inscription.

En tramway

Lignes 1, 2 et 3 Station CORUM.



// HÉBERGEMENT

Les réservations se font par ordre d'arrivée des bulletins et pourront être satisfaites dans la mesure des disponibilités et sous réserve du versement d'arrhes.

Les arrhes garantissent la réservation de la chambre et sont déduites de la facture finale à régler directement à l'hôtelier lors de votre départ.

// PROGRAMME DES ACCOMPAGNANTS

Chaque visite ne peut s'effectuer qu'à partir d'un minimum de 25 personnes. En dessous de ce seuil, nous serons contraints de devoir annuler les visites. En cas d'annulation des visites par les organisateurs, les règlements effectués seront remboursés dans leur intégralité.

// INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont à retourner directement à la FNCCR : 20, boulevard Latour-Maubourg – 75007 Paris

Téléphone : +33 (0)1 40 62 16 40

Fax : +33 (0)1 40 62 16 41

E-mail : congres2013@fnccr.asso.fr

Droits d'inscription

Les demandes d'inscription doivent être faites au moyen de bulletin d'inscription ci-joint et transmises avec le règlement correspondant (libellé à l'ordre de CORUM / INSCRIPTIONS FNCCR).

Les droits d'inscription comprennent :

- le badge d'accès aux sessions et à l'exposition ;
- les pauses café ;
- la pochette de documentation ;
- l'accès aux différentes sessions du programme sur inscription et dans la mesure des places disponibles ;
- les actes du congrès.

Confirmation

À réception de la fiche d'inscription dûment remplie, chaque participant recevra une confirmation de participation comportant le nom et l'adresse de son hôtel.

Annulation

Les annulations doivent être reçues par écrit (lettre, mail, fax), au moins 15 jours avant le début de la manifestation. Les annulations reçues avant le 1^{er} septembre 2013 entraîneront le remboursement des sommes versées, déduction faite de 50 € TTC pour frais de dossier. Aucun remboursement ne sera effectué pour les annulations reçues après le 1^{er} septembre 2013.

INDEX

Cet index est présenté à titre indicatif, certaines conférences (Biogaz, SDIS...) pouvant concerner plusieurs compétences à la fois.

SCÉANCES PLÉNIÈRES

SÉANCE D'OUVERTURE	6
CONCESSIONS, SERVICE PUBLIC LOCAL ET TRANSPARENCE	6
INTERVENTION D'HENRI PROGLIO, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL D'EDF	8
INTERVENTION DE MICHÈLE BELLON, PRÉSIDENTE DU DIRECTOIRE D'ERDF	10
INTERVENTION DE JEAN-FRANÇOIS CIRELLI, VICE-PRÉSIDENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ DE GDF SUEZ	11
CONFÉRENCE DE JEAN-PIERRE LUMINET	12
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET GOUVERNANCES TERRITORIALES	13
INTERVENTION DE SANDRA LAGUMINA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GRDF	13
LES SMART GRIDS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	16
SÉANCE DE CLÔTURE : INTERVENTION D'UN MEMBRE DU GOUVERNEMENT	16

ÉNERGIE

PRIX DE L'ÉNERGIE : POLITIQUE OU TECHNIQUE ?	7
DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ : PÉRÉQUATION NATIONALE ET SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ	10
L'ÉCONOMIE CONCESSIONNAIRE DE LA DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ À L'ÉPREUVE DES RÈGLES COMPTABLES ET FINANCIÈRES	11
AMÉLIORATION OU REFORTE DU DISPOSITIF PRÉVENTIF D'AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'ÉNERGIE : QUEL EST L'AVENIR DES TARIFS SOCIAUX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL ?	11
QUEL MIX POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?	14
QUEL MODÈLE ÉCONOMIQUE ET TARIFAIRE POUR LES ELD EN 2015 ?	15

EAU ET ASSAINISSEMENT

LE SUCCÈS DE 15 ANNÉES DE BENCHMARKING ALLEMAND	7
LE RETOUR EN GESTION PUBLIQUE (FRANCE EAU PUBLIQUE)	7
LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT : L'AFFAIRE DE TOUS !	8
QUELLES CONSÉQUENCES À L'ABANDON DE L'EAU DU CHAMP D'APPLICATION DE LA DIRECTIVE CONCESSIONS ?	10
COMBIEN COÛTE UN SPANC ?	10
COMMENT AMÉLIORER LA QUALITÉ DES INTERVENTIONS DU SPANC ?	11

LA GESTION PUBLIQUE : LA PERFORMANCE AU SERVICE DE L'USAGER (FRANCE EAU PUBLIQUE)	11
LA MISE EN ŒUVRE D'UN SUIVI IN SITU DES INSTALLATIONS D'ANC : POUR QUELS RÉSULTATS ?	12
TARIFICATION PROGRESSIVE ET SOCIALE DE L'EAU : LE TRAVAIL PRÉVENTIF	12
IMPACT DE LA RÉFORME TERRITORIALE SUR LES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	14
EAU ET DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE	14
SUIVI ET CONTRÔLE DE L'APPLICATION DU CONTRAT	15
QUELLE GOUVERNANCE POUR LES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT ?	15
COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES	
LES COLLECTIVITÉS FACE À LA PROPRIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES PASSIVES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES	10
QUEL PROJET NATIONAL POUR LE THD ?	11
QUELLE ÉCONOMIE EN EUROPE POUR LES RÉSEAUX PUBLICS DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ?	12
SMART CITIES ET SMART COUNTRIES, POUR UNE GOUVERNANCE PUBLIQUE DES NOUVEAUX TERRITOIRES INTELLIGENTS	14
OÙ EN SONT LES SYNDICATS D'ÉNERGIE DANS LA PRISE DE COMPÉTENCE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET LE PORTAGE DES PROJETS FTTH ?	15
VALORISATION DES DECHETS	
LE BIOGAZ DANS TOUS SES ÉTATS	10
TARIFICATION ET RESPONSABILITÉ ÉLARGIE AUX PRODUCTEURS (REP) AU SERVICE DE LA PRÉVENTION ?	11
QUALITÉ ET AVENIR DES COMPOSTS FRANÇAIS	12
ENR/MDE	
QUELLES SOLUTIONS VÉHICULES POUR LES COLLECTIVITÉS ?	7
LA MONTÉE EN PUISSANCE DU BOIS ÉNERGIE DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE ?	7
DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET GESTION DES POINTES	10
ÉCLAIRAGE PUBLIC, NUISANCES LUMINEUSES, SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES	14
QUEL SERVICE PUBLIC POUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ?	15
LA MER, SOURCE D'ÉNERGIE DE L'AVENIR ?	15
MULTICOMPÉTENCES	
SDIS : SERVICES PUBLICS EN RÉSEAUX ET SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES	7
AARHSE - FNCCR : LES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES AU MIROIR DES SCIENCES SOCIALES	12
SERVICES PUBLICS LOCAUX ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE	14

ACCÈS AU CORUM DE MONTPELLIER



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES É-COMMUNICATIONS

CONTACT FNCCR

20, bd de Latour-Maubourg
75007 Paris

Tél. : +33 0(1) 40 62 16 40

Fax : +33 0(1) 40 62 16 41

Email : congres2013@fnccr.asso.fr

www.fnccr.asso.fr

www.energie2007.fr

www.clairenergie.fr

www.servicedeau.fr

www.telecom2012.fr



CONTACT HÉRAULT ÉNERGIES

1, Chemin de Plaisance
BP 28

34120 Pézenas

Tél. : 04 67 09 70 20

Fax : 04 67 09 70 39

www.herault-energies.fr



CONTACT CORUM DE MONTPELLIER

Le Corum - Palais des Congrès - Opéra Berlioz
Esplanade Charles De Gaulle

BP 2200

34000 Montpellier

Tél. : +33 0(4) 67 61 67 61

Fax : +33 0(4) 67 61 67 00

www.enjoy-montpellier.com

CONTACT EXPOSITION

Jean-Paul ROBIN

Chargé de Mission pour la FNCCR

Email : robin.jp@hotmail.fr

Tél. : 05 57 87 60 42

Portable : 06 51 92 79 49